

Agent d'entretien et produits chimiques



Prévention des risques professionnels



LES PRODUITS CHIMIQUES

Chaque année, des accidents ont lieu par manque d'information sur les dangers des produits utilisés qui occasionnent :

- ▶ Maladies de l'appareil respiratoire (inhalation des produits)
- ▶ Maladies des yeux (éclaboussures, projection)
- ▶ Maladies de la peau (allergie)

- ▶ Respecter les modes d'emploi, ne pas surdoser.
- ▶ Connaître les produits et vérifier les étiquettes :



JE RONGE



JE SUIS SOUS
PRESSION



J'ALTÈRE LA SANTÉ OU
LA COUCHE D'OZONE



J'EXPLOSE



JE FLAMBE



JE POLLUE



JE FAIS FLAMBER



JE NUIS GRAVEMENT
À LA SANTÉ



JE TUE

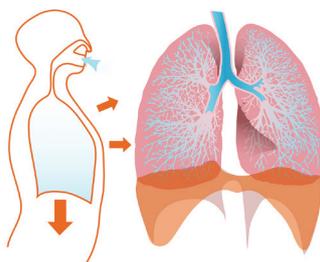
- ▶ Ne pas mélanger les produits : risque de réaction chimique.
- ▶ En cas de transvasement (un bidon de 5 L dans un contenant plus petit), poser la même étiquette que celle du produit d'origine.
- ▶ Aérer les locaux lors de leur utilisation.



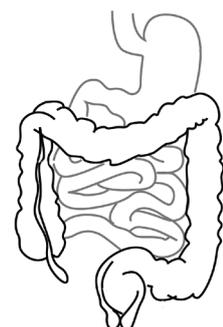
LES VOIES DE PÉNÉTRATION



Voie cutanée
(peau)



Voie respiratoire
(inhalation)



Voie digestive
(ingestion)



LES BONNS GESTES

- ▶ Préférer l'utilisation de balai avec essorage presse pour ne pas toucher la serpillière.
- ▶ Ne pas fumer, ni allumer le gaz pour éviter les risques d'incendie ou d'explosion.
- ▶ Ne pas ranger les produits acides (détartrant WC, acide chlorhydrique, vinaigre ménager...) à côté des produits basiques (produit lave-vaisselle, eau de javel...).



PRÉVENTION

✓ PEAU

- ▶ Pour la manipulation des produits d'entretien, porter des gants.

✓ MUQUEUSE

- ▶ Éviter les risques de contamination des yeux ou de la bouche par les mains et/ou les gouttelettes de produits lors de pulvérisation.

✓ RESPIRATION

- ▶ Éviter les sprays et aérosols : privilégier leur vaporisation sur des chiffons afin de diminuer les projections de particules.

✓ INGESTION

- ▶ Interdiction de fumer, manger avec les mains souillées, ou mâcher des chewing-gums (le fait de mâcher augmente la salivation et la diffusion des particules chimiques dans l'organisme).



LES PRODUITS DANGEREUX

- ▶ Nettoyants sols
- ▶ Nettoyants salle de bains et WC
- ▶ Nettoyants four
- ▶ Eau de Javel (le mélange avec un acide type détartrant provoque un dégagement de gaz de chlore)





EN CAS D'ACCIDENTS

✓ CONTACT AVEC LA PEAU

- ▶ Rincer 10 mn sous l'eau du robinet.
- ▶ En cas de rougeurs et picotements : consulter son médecin.
- ▶ En cas d'éclaboussures, retirer les vêtements souillés.

✓ INHALATION

- ▶ Quitter la pièce et respirer au dehors.

✓ PROJECTION DANS LES YEUX

- ▶ Rincer immédiatement sous le robinet les yeux ouverts pendant 15 mn.
- ▶ Consulter un ophtamologue ou les urgences. Se faire accompagner.

✓ INGESTION

- ▶ Ne pas se faire vomir, ne pas boire.

En cas de consultation ou d'appel à un centre de secours, toujours se munir de l'étiquette du produit.

QUI APPELER ?

- ▶ En cas de problème respiratoire, le service des urgences : 15, 18 ou 112.
- ▶ En cas d'ingestion, le centre antipoison : 04 91 75 25 25 ou le 15.

EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Santé au Travail

Document élaboré par AIST 84
membre de Présanse Paca-Corse

présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Retrouvez-nous sur

